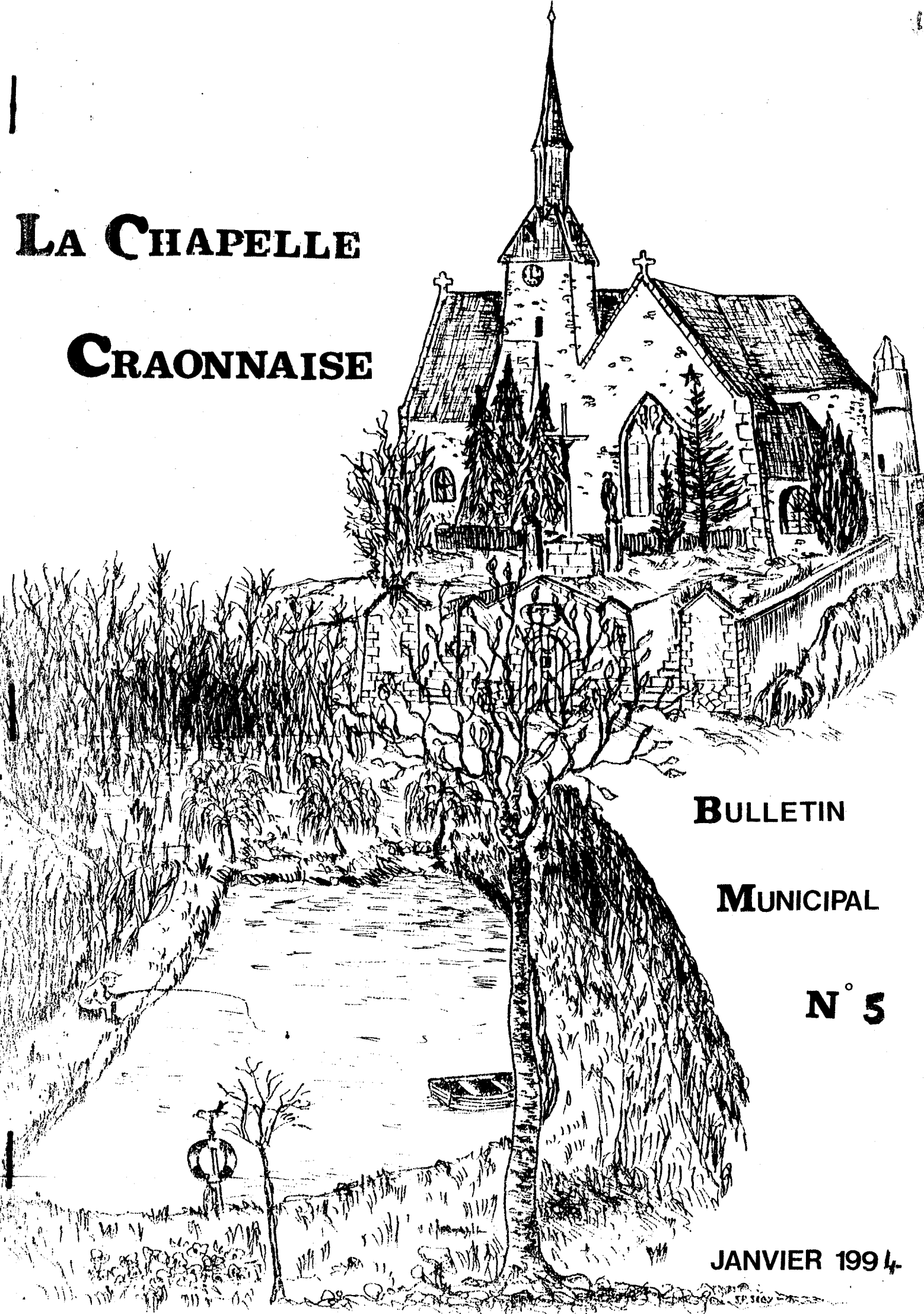


# LA CHAPELLE CRAONNAISE



**BULLETIN**

**MUNICIPAL**

**N° 5**

**JANVIER 1994**

# le mot du Maire

## INTERCOMMUNALITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

*Des mots qui ont fait la "Une" tout au long de l'année 1993.*

*Un travail de réflexion a été entrepris; les décisions étaient importantes car elles engageaient l'avenir de nos petites communes rurales.*

*Nous avons longuement débattu sur ce projet de transformation du SIVM en Communauté de Communes. Depuis presque deux ans, chacun a pu s'exprimer; le débat a été parfois animé....*

*Le premier point: Statuts de la Communauté de Communes a été adopté à la majorité.*

*Le deuxième point: Désignation des Communes a également été adopté à la majorité; il s'agissait simplement de confirmer que la Communauté de Communes avait le même territoire géographique que le SIVM.*

*Cette Communauté de Communes existe donc depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1994. Elle doit être un bien, elle peut être aussi un danger si nous n'y prenons pas garde.*

*La collaboration entre communes est une réussite, reconnue depuis longtemps. Depuis 25 ans qu'il existe, le SIVM l'a prouvé et cette entente a contribué au développement de notre petite région.*


*Nos communes rurales ne doivent pas disparaître pour autant; les compétences confiées à la Communauté de Communes sont strictement celles du SIVM et d'intérêt intercommunal.*

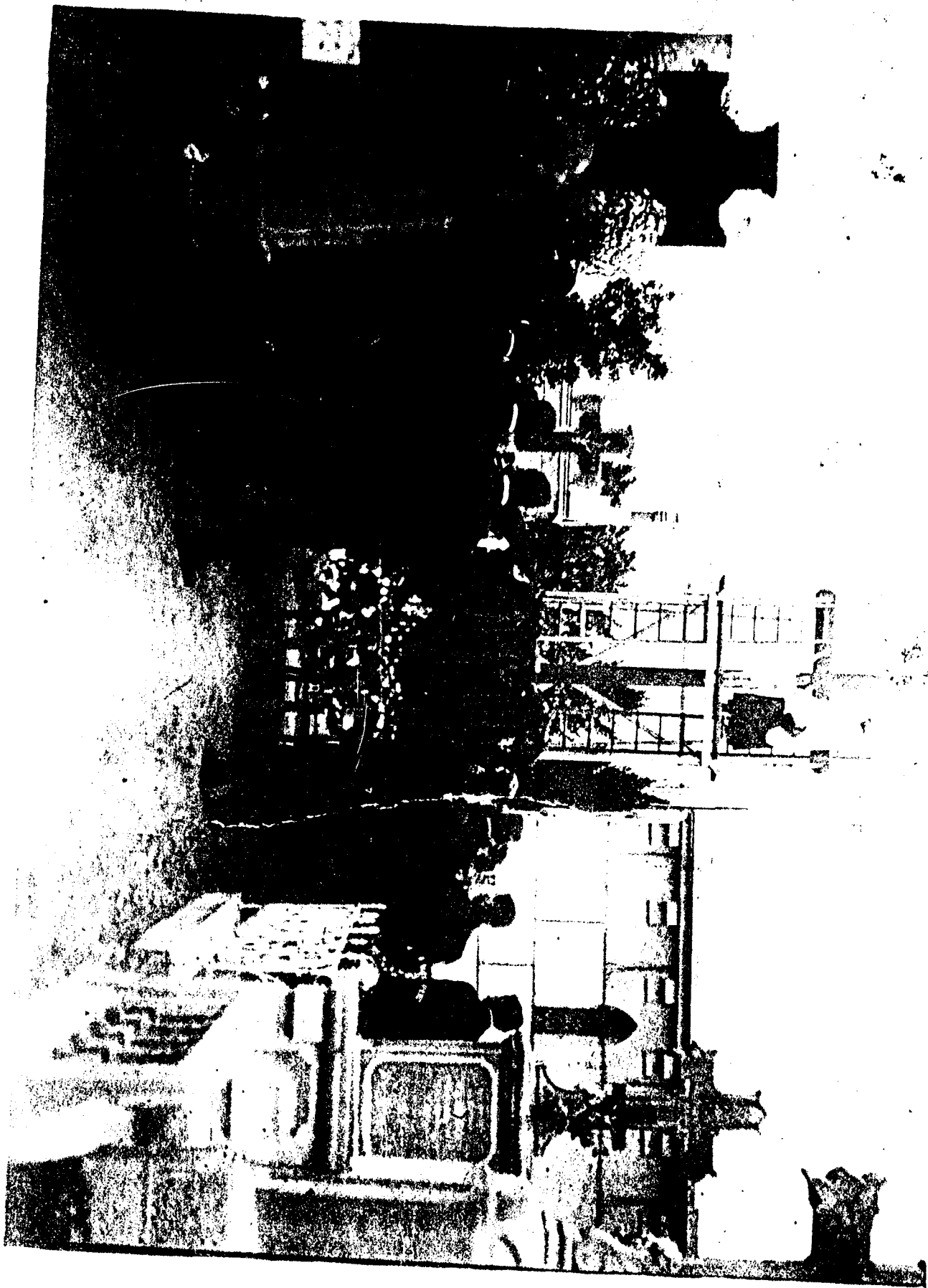
*Nous ne devons en aucun cas nous déssaïssir des compétences qui sont les nôtres sous peine de disparition; il est important que les élus aient toujours ce principe présent à l'esprit.*

*Nos projets pour 1994 vont se limiter à la voirie, quelques travaux au logement de l'ancienne poste ainsi qu'à l'acquisition et à l'aménagement d'un terrain de loisirs près du plan d'eau.*

*Le Conseil Municipal et moi même vous adressent leurs **MEILLEURS VOEUX POUR 1994.***

Michel Houtin,





# LA CHAPELLE CRAONNAISE D'HIER

## *Le Cimetière Communal*

Avant de relater l'histoire du cimetière communal actuel, il convient de rappeler la situation de celui qui l'a précédé.

Primitivement comme dans toutes les paroisses, l'église était située pratiquement au milieu du cimetière comme on peut le voir de nos jours, dans de nombreuses communes. Il n'en était pas tout à fait pareil à La Chapelle où il existait deux cimetières.

- le petit cimetière réservé théoriquement à l'inhumation des enfants et des étrangers; il était situé au sud de l'église, là où est maintenant le calvaire.

- le grand cimetière qui occupait la plus grande partie de l'actuelle place de l'église et le terrain où a été bâti le bureau de poste. Avant que la place soit goudronnée, on distinguait fort bien l'emplacement de certaines tombes.

Quand l'ordonnance du 3 Mars 1825 enjoignit aux communes d'établir les cimetières en dehors des agglomérations, il fut décidé d'en créer un nouveau et l'abbé DUCHEMIN, curé de la paroisse offrit une parcelle de 16 ares prise sur un des prés appartenant au presbytère.

En effet, à cette époque, le bourg se terminait à la Chapelle de la Croix adorée. La construction de la ligne de chemin de fer Laval Chateaubriant entraîna la construction d'une gare, d'un passage à niveau, d'un hôtel, de cafés, d'autres maisons sur ce qui était la Minée. L'édification d'une école sur la route de la gare en 1891 contribua elle aussi à agrandir l'agglomération et le cimetière se trouve maintenant pratiquement au centre.

Le don du terrain par l'abbé DUCHEMIN fut confirmé par l'arrêté préfectoral du 4 Octobre 1862 qui précisait:

"La Commune est autorisée à distraire des dépendances du presbytère une portion de terrain contenant 16 ares pour servir à l'établissement d'un nouveau cimetière et à réunir aux mêmes dépendances l'emplacement de l'ancien lieu d'inhumation."

Ces dispositions qui ne purent être appliquées suscitèrent par la suite de nombreux désagréments.

C'est l'abbé Duchemin qui paya la cloture sur la route de Cosmes et fit édifier le mur, le portail et les portillons tels que nous les connaissons.

Il fit également ériger au fond du cimetière ce curieux monument appelé "mausolée commun des curés", sorte d'autel avec contre-retable, précédé de deux pilastres qui se terminent en pyramide. Construit en pierre

.../...

et en briques, ce monument est actuellement en très mauvais état et les inscriptions qu'il porte ont disparu ou sont devenues complètement illisibles.

Au moment de sa création, le cimetière se présentait à peu près comme un rectangle bordé à l'est par le mur édifié en bordure de la route de Cosmes, au nord et au Sud par les haies vives de la prairie où avaient été prélevés les 16 ares.

Pour bien délimiter l'aire cimetiérale et aussi dans un souci d'ornementation, une petite haie d'épine fut plantée au nord, au sud et à l'ouest.

Telle était la situation le 1<sup>er</sup> Octobre 1863, jour où l'on fit la translation au monument des curés des restes de l'abbé ANGER, ancien curé de la paroisse, décédé en 1822 à l'âge de 75 ans.

Ce prêtre avait été installé curé de La Chapelle le 29 Octobre 1789. Pendant la révolution, il fut arrêté en 1792 en même temps que son vicaire et exilé en Angleterre. Rentré clandestinement en France en 1795, il se cacha dans les bois de l'Oudon et fut réinstallé dans sa paroisse après les événements. Son frère qui habitait ATHEE avait racheté le presbytère qui avait été vendu nationalement. Sa soeur qui habitait la Perrière (maison Hubert) fut arrêtée par les révolutionnaires, conduit à Craon et guillotinée.

L'abbé ANGER avait été primitivement inhumé dans l'église où sa pierre tombale est toujours visible à l'entrée du chœur.

Monseigneur WICART, premier évêque de Laval vint bénir solennellement le nouveau cimetière le 28 Mai 1866. Entretemps on avait clos le petit cimetière et bâti la Chapelle dédiée à Notre Dame des Sept Douleurs.

Le 1<sup>er</sup> Mars 1876, est mis en oeuvre le plan d'agrandissement de la place de l'église sur l'emplacement du grand cimetière et de l'aménagement de la route de Cosmes.

En juin de la même année, la levée des corps et leur transfert dans le nouveau cimetière sont autorisés. C'est ainsi que les restes des abbés GROUASTEL et POTE, anciens curés sont transportés dans le mausolée.

Le 10 Septembre 1876, les terres de l'ancien grand cimetière sont vendues à Monsieur FOURNIER, propriétaire au Plessis. En effet, le niveau du cimetière était supérieur d'un mètre environ au niveau de la place actuelle et par la petite porte, on descendait dans l'église. On peut s'en rendre compte en regardant le mur du transept nord dont les fondations sont à l'air libre et où l'on peut facilement voir le niveau atteint par les terres.

Le 12 Novembre 1876, sont déposés dans une fosse commune les restes des personnes qui n'ont pas eu de nouvelle sépulture particulière. Cette tombe collective était surmontée d'une stèle en pierre en mauvais état qui a été enlevée en octobre 1971. Cette fosse était située là où a été construit le caveau provisoire près de la chapelle FOURNIER.

Au cours des travaux d'aménagement de la place de l'église, d'autres ossements furent découverts, réunis dans une grande caisse qui fut enfouie derrière la croix du calvaire. De débris en ont été repérés récemment lors de la plantation d'arbustes.

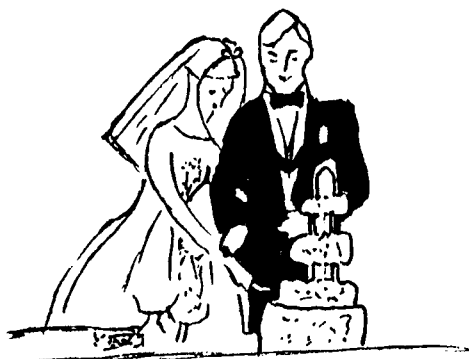
à suivre.

# ETAT CIVIL

## AU CARNET DE LA COMMUNE



**nos joies**



### **- mariages**

*Fabien BOUDONNET et Marie Laure THOUROUDE le 17 Juillet*

*Philippe ELUARD et Christelle CAILLARD le 24 Juillet*

### **- naissances**

*Flavie POULTIER née le 17 Février à Chateau Gontier*

*Magali GAROT née le 21 Février à Laval*

*Cassandra BESNIER née le 8 Mai à Chateau Gontier*

*Manon VALLEE née le 18 Août à Chateau Gontier*

### **nos peines**

*Joseph CHAUDET décédé à Laval le 16 Avril*

# services et tarifs

## PHOTOCOPIES

l'unité	1,00 F
+ de 50	0,50 F
Scolaires	0,10 F l'unité

## CARTES DE PECHE

Cartes à la journée : 8 F la gaule  
Cartes à l'année réservées aux habitants de la Commune  
100 F la carte pour deux gaules par personne  
50 F la carte pour les enfants de moins de 14 ans

## TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

Buffet campagnard jusqu'à 40 personnes	293 F
Buffet campagnard de 41 à 70 personnes	351 F
Buffet campagnard de plus de 70 personnes	424 F
Buffet campagnard du midi au prix d'un repas (en fonction du nombre de personnes)	
Repas jusqu'à 40 Personnes	467 F
Repas de 41 à 70 personnes	525 F
Repas de plus de 70 personnes	642 F
Vin d'honneur	106 F
Chauffage pour un vin d'honneur	33 F
Chauffage pour une autre location	86 F
Location pour une association communale (chauffage compris)	233 F
Location pour une association hors commune (chauffage non compris)	293 F
Location forfaitaire à l'année pour le club du 3 <sup>ème</sup> âge	233 F
Deux locations gratuites par association communale en partant du 1 <sup>er</sup> Janvier de l'année en cours	
Remboursement vaisselle cassée ou perdue , l'unité	10 F

## SERVICES PUBLICS

La Mairie est ouverte le Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Jeudi de 14h à 17h  
Vendredi ~~Samedi~~ de 9h à 12h

Sapeurs pompiers de CRAON: tél 43 06 12 92 urgence le 18  
Gendarmerie de Cossé le Vivien : tél 43 98 69 09 urgence le 17

## GROSSES FERRAILLES

une benne sera mise à disposition les 12 et 13 Mars 1993.

## CÔUT DES PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 1993

### Acquisition et Réhabilitation de la Maison des "Remises"

320 000 F TTC financé par un prêt PLA et un apport en fonds propres de la Commune. La TVA, payée sur ces travaux sera remboursée à la Commune en 1995.

### TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS SUR CHAUSSES SOUPLES

29 000 F TTC sur Voie Comonale n° 301

### ACQUISITION DE MATERIEL

Une machine à écrire 4 269,60 F TTC  
Un taille haie 3 220,00 F TTC  
3 tables pique nique 6 000,00 F TTC

### CARTES D'IDENTITE

Depuis le 14 Décembre 1993, de nouvelles cartes nationales d'identité infalsifiables sont délivrées dans le département de la Mayenne.

Ces nouvelles cartes étant imprimées à Paris, un délai sera nécessaire pour leurs délivrances (minimum 12 jours). IL ne sera donc plus possible de les obtenir sous 48 Heures.

Les demandes devront être accompagnées :

1) 2 photos récentes et rigoureusement identiques, de préférence en noir et blanc, sans rideau derrière la tête.

2) 1 justificatif de domicile (photocopie de la carte d'immatriculation sociale )

3) 1 extrait d'acte de naissance ou une photocopie du livret de famille;

4) 1 timbre fiscal de 150F ou un chèque bancaire.

Dautre part, l'empreinte, étant désormais appossée sur les cartes, la présence du demandeur est donc obligatoire pour remplir le formulaire.

### CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES : Résultat année 1993

Maisons avec jardin  
visible de la rue

- 1) Mr et MMe BELLEY
- 2) Mr et Mme MADIOT
- 3) Mr et MMe GUILLOMET
- 4) Mr et Mme MORICEAU  
Mr et Mme SAUDRAIS

Maisons façades

- 1) Mr et Mme BELLAY LOUIS
- 2) Mme ARTU
- 3) Mr et Mme LITTEE
- 4) Mr et Mme CHERRUAULT
- 5) Mr et Mme GANDON

Maisons isolées  
ou fermes inscrites

- 1) Mr et Mme COURNEZ
- 2) Mr et Mme CHAUVIN
- 3) Mr et Mme HOUTIN M.
- 4) Mr et Mme LEMESLE
- 5) Mr et Mme AUCHERIE



# la parole est à nos associations



## CLUB DE LA BONNE ENTENTE

Le club de la Bonne Entente comptait 44 adhérents pour l'année 1993. Une quinzaine de personnes se retrouvent tous les jeudis après midi pour jouer à la belote ou à la pétanque.

La galette des rois, le 14 Janvier et les crêpes le 11 Février ont réuni beaucoup de monde.

Le Samedi 29 Mai, nous sommes passés dans les familles pour la quête contre le cancer qui a rapporté 4 560 F. Merci à tous les donateurs pour leur bon accueil.

Le 16 Juin a eu lieu la journée départementale à St Berthevin et le 8 Juillet, nous avons fêté les 80 ans d'un des nôtres en présence de sa famille. Jeudi 10 Septembre repas cantonal au bois de l'Huisserie et 30 septembre, repas du club. Notre voyage annuel nous a conduit, le 8 Octobre au Musée International de la Faune à QUEBRIAC; l'après midi nous avons visité le haras de la Touche Porée et assisté au dressage de chevaux pour concours hippiques. Le 17 Décembre, pot au feu et buche de Noël en compagnie de Mr le Maire et de Madame.

Le premier jeudi de chaque mois, notre bal réunit 25 à 30 couples, dans une ambiance sympathique et familiale, où tout retraité sera le bienvenu.

**Meilleurs vœux à tous les habitants de la Commune**

## NOTRE ECOLE



Comme chaque année, voici revenu le temps de faire le bilan de l'année écoulée. Commençons par :

**Nos manifestations**, qui visent à recueillir des " fonds " pour le bien être de nos enfants, les meilleures conditions d'apprentissages possibles, le renouvellement du matériel pédagogique et les différentes charges qui nous incombent...

- le 24 Avril, nombreuses sont les personnes qui ont répondu présentent à notre soirée Poule au Pot .Merci à tous.

- le 18 Décembre, nos enfants vous ont offert un petit spectacle de Noël, d'anciens élèves les ont rejoints et c'est ainsi que les vamps ont fait une brève mais appréciée apparition à La Chapelle ainsi que le Père Noël.

- le 31 Décembre, Ecole et Comité des fêtes se sont donnés la main pour vous faire passer agréablement cette dernière soirée de l'année

**Notre voyage scolaire** nous a conduit cette année au refuge de l'Arche et à la base de loisirs de DAON pour le plus grand plaisir de nos jeunes bambins mais aussi des parents; des animaux, des jeux une promenade en bateau mouvementée avec de l'eau sous nos pieds mais aussi sur nos têtes et des rires dans les yeux et sur les lèvres.

**Notre rentrée 1993/1994** : 20 enfants de 2 à 6 ans sont inscrits pour l'année, et oui , vous avez bien lu 20. Aussi nous avons fait appel à une CES et c'est ainsi que Laurence BANNIER nous a rejoint pour un an.

**BATTONS NOUS** pour garder notre école, pour nos enfants, ceux à venir, pour notre commune, ....pour nous.

## FOYER DES JEUNES



*Le Foyer des Jeunes vous présente tous ses meilleurs voeux pour l'année 1994.*

*Le foyer réunit actuellement 70 jeunes motivés. Nous vous rappelons tout de même que tout jeune ayant 15 ans dans l'année 1994 est invité à venir nous rejoindre. Pour cela, vous pourrez, vous inscrire lors de la galette des rois qui aura lieu le vendredi 4 Février 1994.*

*Au niveau de l'activité sportive au sein du foyer, le tennis de table a fini 5ème sur 11 au cours de l'année 1993.*

*Le 27 Novembre 1993, six foyers se sont rencontrés lors d'un repas suivi d'un bal disco afin de faire plus ample connaissance avec d'autres jeunes. Concernant notre voyage, nous avons découvert l'Alsace. Ce sera le thème de notre soirée plein air qui se déroulera le 6 Août 94. Nous comptons sur votre présence.*

*Nous achevons ce petit mot en remerciant sincèrement toutes les associations et personnes qui se sont dévoués pour la réalisation et l'animation de nos différentes activités.*

\*\*\*\*\*



### A.S. LA CHAPELLE CRAONNAISE

Après une première année assez difficile en 2<sup>ème</sup> division, notre équipe A semble plus convaincante cette année. Mais attention, la saison n'est pas terminée. L'objectif principal, le maintien, reste toutefois à notre portée. Pour notre équipe réserve, c'est autre chose car notre but est l'accession en promotion de 2<sup>ème</sup> division. Actuellement, notre parcours est très encourageant, mais il faudra se serrer les coudes jusqu'à la fin du championnat.

En ce qui concerne nos jeunes, le problème est plus grave, les effectifs sont de plus en plus réduits. Même avec les communes environnantes, il devient difficile de composer des équipes. **OU EST L'AVENIR?**

EFFECTIF 93/94: 33 seniors- 2 de moins de 17 ans- 1 de moins de 15 ans  
2 de moins de 13 ans- 3 débutants

DATES à RETENIR: 15 Janvier Galette des rois  
2 Avril Déplacement au match FC Nantes-Paris SG  
4 Avril Tournoi de L' AS  
3 Septembre Soirée gastronomique  
7 8 9 octobre Concours de belote

**Nota:** Nous recherchons des dirigeants et un arbitre officiel



A l'occasion de cette nouvelle année, le comité des fêtes est heureux de souhaiter à tous, ses meilleurs voeux pour 1994. Année faste en apparence par l'importance des manifestations et soirées prévues.

Tout d'abord, le samedi 19 Février, aura lieu le traditionnel buffet campagnard agrémenté d'une soirée dansante et pourvu pour la première fois d'une tombola surprise.

Le Samedi 28 Mai, le bal "Fêtes des Mères" avec un voyage à gagner à la clef, suivit les 9 et 10 juillet par l'assemblée annuelle à l'occasion de laquelle, le comité prévoit des innovations percutantes et .... gracieuses.

Les 18.19. et 20 Novembre se dérouleront les 3 journées du Concours de belote aux faisans vivants.

L'ensemble des responsables du comité remercie très sincèrement tous les bénévoles et amis qui en apportant leurs précieux concours, contribuent à la bonne réalisation de ces manifestations.

**Le Comité des Fêtes**

## AMICALE DES ANCIENS D'AFRIQUE DU NORD



Difficile de faire un rapport sans trop se répéter d'une année à l'autre, vu que nos activités sont les mêmes; mais c'est aussi bien ainsi...

Cette année, notre amicale n'était pas représentée à l'Assemblée Départementale, mais par contre, à noter la bonne participation aux cérémonies des 8 Mai et 11 Novembre.

Coté animation, même programme à savoir: Concours de belote, le dernier weekend de Janvier et galette des rois avec les camarades de l'amicale d'Athée, le 1er samedi de Février, ainsi que l'organisation d'une journée détente courant Août comme ci dessus, pique nique au bord de l'Oudon, suivi de jeux divers: belote, palets, pétanque, promenade en barque sur l'Oudon ou sentiers pédestres pour les femmes.

Agréable journée et satisfaction de tous.

Meilleurs voeux 94 aux anciens combattants de notre commune.....

le Bureau.

## GROUPEMENT LOCAL DE DEFENSE SANITAIRE DU BETAIL

L'Assemblée générale départementale a eu lieu le 23 Novembre 1993 à Changé.

Étaient présents: Georges FOUQUENET, Maurice LEMESLE et Francis COURNEZ.

Rien de particulier à rappeler, sinon la bonne place du Département en ce qui concerne l'état sanitaire de notre cheptel, ainsi que la révision et reactualisation de plusieurs articles de nos statuts.

Furent données également des informations sur les services techniques du G.D.S. (exemples Parasitisme, suivi veaux plus, bâtiment, qualité de l'eau dératisation, desourisation, etc....)

Pour tous renseignements s'adresser ci contre



**GDSB**

Groupement de défense sanitaire  
du bétail de la Mayenne

12 rue de l'Ancine Eveché

53012 LAVAL

## GROUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES

Comme les années précédentes, dans le cadre du bassin de l'Oudon, le groupement a effectué la distribution d'appâts pour la destruction des ragondins.

Nous remercions les riverains de l'Oudon de leur dévouement pour cette lutte nécessaire à l'entretien des berges.

Une battue aux renards a eu lieu en Décembre. La journée s'est terminée par un "Pot au feu".

Les justificatifs des primes sont à remettre à Paul PAILLARD. Il sera organisé une réunion en juin pour les indemnités.

Meilleurs voeux à tous pour 1994

Le Bureau



## ACTION SOCIALE

Tout au long de notre vie, nous percevons des prestations sociales et des prestations de santé compte tenu de notre situation individuelle. Pour toutes ces démarches, nous nous adressons pour les uns à la Mutualité Sociale Agricole (MSA), pour les autres à la Sécurité Sociale (S.S.) ou à la Caisse d'allocations familiales (CAF).

En plus de ces organismes, il existe de nombreuses associations qui oeuvrent pour défendre les droits de chacun dans certains cas particuliers ou pour aider les personnes dans le besoin qu'il soit financier ou moral. Un organisme départemental, regroupe ces nombreuses associations familiales "UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES" (U.D.A.F.).

D'autres associations ou comité sont aussi à l'écoute des détreesses de toutes sortes.

- Secours catholique -Secours Populaire
- Resto du Coeur
- La Croix d'or
- SOS réconfort Amitié à Laval tél 43 66 96 00
- SOS Amitié au Mans, à l'écoute 24h/24 tél 43 84 84 84
- Association départementale information jeunesse
- SOS enfance maltraitée tél 05 05 41 41
- SOS drogue tél: 16 1 48 09 13 13 24H/24
- SOS femmes battues tél 43 66 88 65
- Associations de Consommateurs

N'hésitons pas à frapper à ces portes pour nous mêmes ou pour savoir comment venir en aide aux cas difficiles de notre voisinage. De nombreuses personnes peuvent nous guider dans nos démarches qu'elles soient destinées:

- aux familles
- aux enfants
- aux jeunes
- aux femmes
- aux personnes âgées qui aujourd'hui peuvent rester de plus en plus longtemps dans leur logement grâce aux différents services:

- . soins médicaux à domicile
- . aide au ménage
- . liaison téléphonique "Présence verte par télésecurité 53"
- . portage des repas à domicile (s'adresser à la mairie)

Ne restons pas seul face à nos difficultés.

De nombreuses associations et de nombreux bénévoles sont prêts à nous aider et à nous écouter. N'hésitons pas à frapper à leur porte ou à les appeler.

## AMICALE MUTUELLE D'ENTRAIDE de la Commune

Cette association, créée en 1977 a pour but d'aider les agriculteurs en cas de "coup dur" survenu à un adhérent. 19 membres forment trois groupes de travail dont les responsables sont pour cette année:

- Groupe 1 GAROT Rémi
- " 2 REBILLARD Antoine
- " 3 PATLLARD Paul



# L'INTERCOMMUNALITE

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1994, le SIVM de Cossé le Vivien est donc transformé en **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE COSSE LE VIVIEN**.

Cette communauté reprend exactement les mêmes communes que l'ancien SIVM à savoir:

Astillé, Cossé le Vivien, Courbeveille, Cuillé, Gastines, La Chapelle Craonnaise, Laubrières, Méral, Quelaines St Gault, Saint Poix, Simplé

L'objectif de la communauté de communes est le développement de toutes les communes membres dans le cadre d'une véritable solidarité des communes entre elles.

## COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

### A) OBLIGATOIRES

#### 1) Aménagement de l'espace

- Maintenir sur le territoire de la Communauté de Communes une activité agricole et un nombre d'entreprises agricoles viables suffisant pour maintenir l'espace rural au moins dans son état présent et éviter sa dégradation dans l'avenir.

- choix de l'implantation des futures zones d'activités intercommunales.

#### 2) Développement économique

- créer et aménager des zones d'activités sur tout le territoire qu'elle recouvre à l'exception de la zone des Platanes à Cossé le Vivien

- créer et aménager des locaux à usage d'activité artisanale ou industrielle sur la totalité du territoire à l'exception de la zone précitée.

### B) OPTIONNELLES

#### 1) Logement Cadre de vie

Construction Acquisition Réhabilitation de logements locatifs sur l'ensemble du territoire qu'elle recouvre.

#### 2) Affaires culturelles et scolaires

Gestion d'une école intercommunale de musique.

Apporter un soutien à diverses activités pédagogiques d'intérêt intercommunal: Classes de découverte des collèges- Cours de langues étrangères des écoles primaires.

### C) FACULTATIVES

Fonctionnement du centre de secours-Travaux sous mandat pour le compte des communes notamment la gestion d'un fonds de promotion de l'habitat locatif sur le territoire de la Communauté de Communes.

## CONSEIL DE COMMUNAUTE

Le Conseil de Communauté est composé de membres élus par les Conseillers Municipaux de chaque commune adhérente selon la répartition suivante:

- Communes de moins de 1000 Habitants: 3 délégués
- Communes de plus de 1000 Habitants: 5 délégués

# Calendrier des Fêtes

15 JANVIER	Galette des rois du football
28-29-30 JANVIER	Concours de belote A.F.N.
5 FEVRIER	Galette des rois A.F.N.
19 FEVRIER	Buffet campagnard dansant Comité des Fêtes
26 FEVRIER	Soirée THéatrale de l'OGEC
20 MARS	Repas des Anciens
26 MARS	Bal du foyer des Jeunes
4 AVRIL	Tournoi de football
16 AVRIL	Soirée de l'OGEC
7 MAI	Bal des Mouillotins Foyer des Jeunes
28 MAI	Bal fêtes des Mères Comité des Fêtes
4 JUIN	Rallye automobile Foyer des Jeunes
9-10 JUILLET	Assemblée communale
6 AOUT	Fête champêtre du Foyer des Jeunes
3 SEPTEMBRE	Soirée gastronomique du football
7-8-9 OCTOBRE	Concours de belote A.S. football
18-19-20 NOVEMBRE	Concours de belote Comité des Fêtes
26 NOVEMBRE	Soirée Foyer des Jeunes
10-11 DECEMBRE	Concours de belote de l'OGEC
17 DECEMBRE	Arbre de Noël de l'Ecole
31 DECEMBRE	Saint Sylvestre